

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLE SACRÉ-CŒUR/SAINT-VIATEUR

PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE
DU 19 FÉVRIER 2013

Session ordinaire du conseil d'établissement de l'école Sacré-Cœur/Saint-Viateur tenue au salon du personnel le 19 février deux mille treize à dix-neuf heures trente.

PRÉSENCES

M^{mes} Marjolaine Allard
Manon Duhaime
Louise Gagné
Josée Gaudreault
Liette Savoie

MM. Claude Beaulieu
Ulrick Chérubin Jr
Simon Délisle
Réjean Paquette

Aussi présent :

M. Pierre Roy, directeur

ABSENCES

Étaient absentes :

M^{mes} Ginette Aubin
Annie Beaupré
Geneviève Guévin
Chantal Poliquin

Le quorum est atteint. L'assemblée est présidée par M. Réjean Paquette.

**LECTURE ET
ADOPTION DE
L'ORDRE DU
JOUR**

CE-611-13 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Liette Savoie,
QUE l'ordre du jour de cette réunion soit et est adopté tel que
déposé.

ADOPTÉE

**LECTURE ET
ADOPTION
PROCÈS-
VERBAL DU
22 JANV. 2013**

CE-612-13 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Simon Délisle,
QUE suite à la lecture du procès-verbal du 22 janvier 2013, par
chacun des membres du conseil, que ce procès-verbal soit adopté avec les
changements apportés.

ADOPTÉE

Intervention de l'assemblée :

Aucune

Information et correspondance :

Aucune

Comité de parents :

Aucun rapport du comité de parents.

**SERVICE DE
GARDE**

Sorties à l'extérieur de l'école pour la semaine de relâche :

Les activités prévues pour la semaine de relâche sont les suivantes :

Lundi : Refuge Pageau

Mardi : Jeux gonflables

Mercredi : Pêche sur la glace à Saint-Mathieu d'Harricana

Jeudi : Cinéma

Vendredi : FERMÉ

CE-613-13 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Claude Beaulieu,

QUE les sorties à l'extérieur de l'école pour la semaine de relâche ci-haut mentionnées, pour le service de garde, soit acceptées telles que présentées.

ADOPTÉE

**CODE DE VIE
2013-2014**

CE-614-13 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Josée Gaudreault,

QUE le Code de vie 2013-2014 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

ACTI-LEADERS

CE-615-13 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Claude Beaulieu,

QUE le projet « Acti-leaders » soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

**AMÉLIORATION
DES
BÂTIMENTS**

CE-616-13 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Ulrick Chérubin Jr.,

QUE le projet d'amélioration des bâtiments soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

**SUIVI AU
PROJET
ÉDUCATIF**

Carnaval :

Monsieur Pierre Roy présente la nouvelle formule du Carnaval cette année.

Sélection des élèves pour le programme à vocation particulière en musique :

Le 16 février dernier, 29 élèves se sont présentés aux épreuves de la concentration musique de niveau 2^e année. De ces élèves, 23 étaient du secteur Sacré-Cœur/Saint-Viateur alors que les 6 autres venaient de d'autres écoles de la CSH. En tout, 24 élèves seront acceptés pour la classe de 2^e année et 5 élèves seront gardés sur une liste d'attente.

Anglais intensif :

Monsieur Pierre Roy fait un retour sur l'anglais intensif. Il explique son choix de conserver la même grille-matières pour l'an prochain. Quelques parents communiquent leur déception. Il est proposé de sonder les élèves et les parents sur leur intérêt face à l'anglais intensif.

